

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE
POUR L'ANNEE 2013 – APPROBATION

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Comité Syndical doit approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2013.

Le Comité Syndical,
Après avoir entendu l'exposé
Vu le rapport établi pour l'année 2013
Après avoir délibéré
A l'unanimité,

Approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2013.

Fait et délibéré en séance du 23 mai 2014

Pour copie conforme,

Le Président,

Éric MAITRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION D'AMBERIEU EN BUGEY

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (Décret n° 95-635 du 6 mai 1995) EXERCICE 2013

I - Indicateurs techniques

1°) Les points de prélèvement et les volumes correspondants :

- les puits dans la nappe de l'Albarine	- AMBERIEU EN BUGEY	: 688 100 m ³
- la source de Fontelune	- AMBERIEU EN BUGEY	: 520 020 m ³
- les sources de Vernoux et Ternant	- AMBUTRIX	: 44 360 m ³
- les sources de la Verne, Minaret et Rochette	- BETTANT	: 37 440 m ³
- la source de la Fontaine Noire, Lientaz et Touvière	- VAUX EN BUGEY	: 116 790 m ³
- les puits du Bellaton	- AMBRONAY	: <u>155 250 m³</u>
	TOTAL des volumes prélevés	: 1 561 960 m³

2°) Les usagers et les volumes comptabilisés :

- AMBERIEU EN BUGEY : 6590 compteurs	<u>811 440 m³</u> comptabilisés
- AMBUTRIX : 350 compteurs	<u>32 800 m³</u> comptabilisés
- BETTANT : 390 compteurs	<u>32 270 m³</u> comptabilisés
- DOUVRES : 530 compteurs	<u>47 790 m³</u> comptabilisés
- SAINT DENIS EN BUGEY : 1070 compteurs	<u>108 600 m³</u> comptabilisés
- AMBRONAY : 1230 compteurs	<u>112 340 m³</u> comptabilisés
- VAUX EN BUGEY : 650 compteurs	<u>98 770 m³</u> comptabilisés
TOTAUX :	10 810 compteurs	- 1 244 010 m³ comptabilisés

N.B. : Volumes comptabilisés = volumes facturés (1 228 600 m³) + dégrèvements pour fuite (15 410 m³).

La base de données du SIERA ne permet pas de distinguer les branchements domestiques et les branchements non domestiques (artisan, industriel, commerce, agriculteurs...)

De ce fait, il n'est pas possible de détailler la consommation de chacune de ces catégories d'usagers.

3°) Le rendement technique du réseau

$$\frac{\text{Volume comptabilisé}}{\text{Volume prélevé}} = \frac{1\,244\,010}{1\,561\,960} = 79,6 \%$$

4°) Population desservie par le réseau

La population totale des 7 communes du SIERA représente 22 746 habitants

Le règlement du service des eaux est compatible avec les dispositions introduites par le décret n° 2003-408 du 28/04/03 pris en application de l'article 93 de la loi n° 2000-1208 du 13/12/00 dite loi SRU, qui impose au service de prendre en compte les demandes d'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans les immeubles collectifs.

6°) La qualité de l'eau

- Paramètres physico-chimiques ⁽¹⁾	PH	Dureté	Turbidité	Nitrates	Pesticides	Bacterio.
Valeurs limites réglementaires	6.5 à 9	> 15° F	< 2	50 mg/l	100 ng/l	(non conformes)
Puits de l'Albarine – Ambérieu	7.60	21	0.5	4	< seuils	0
Source de Fontelune – Ambérieu	7.40	26	2.2	3	< seuils	0
Source de la Verne – Bettant	7.25	33	0.3	30	< seuils	0
Source du Minaret – Bettant	7.30	30	0.4	9	< seuils	0
Source de la Rochette – Bettant	7.30	32	0.4	11	< seuils	0
Source de Vernoux – Ambutrix	7.40	33	0.4	27	< seuils	0
Source de Ternant – Ambutrix	7.40	30	0.5	25	< seuils	0
Source de Lientaz et Touviere–Vaux	7.60	23	0.2	3	< seuils	0
Puits du Bellaton –Ambronay	7.45	26	0.5	14	< seuils	0

- Qualités bactériologiques

Depuis 2007, toutes les eaux distribuées par le S.I.E.R.A. sont chlorées (à l'exception de la source de Vernoux). La teneur résiduelle en chlore au niveau de la distribution se situe en moyenne à 0.2 mg/litre.

Au total, 104 analyses d'eau ont été réalisées en 2013 sur le réseau de distribution, pour un coût de 11 014,00 euros. Tous les résultats ont été conformes.

⁽¹⁾ Définition des paramètres physico-chimiques

PH : (potentiel hydrogène) : définit le caractère acide (PH < 7), neutre (PH = 7) ou basique (PH > 7) de l'eau.
Valeur optimale : 7,5 à 8

Dureté : (TH ou titre hydrotimétrique) : indique globalement la teneur en sels de calcium et de magnésium de l'eau. L'unité de mesure est le degré français (° F) qui correspond à 10 mg de carbonate de calcium (ou calcaire) par litre d'eau.
Valeur optimale : 15 à 20° F

Nitrates : proviennent de la dégradation des matières organiques, ou des apports agricoles.
Valeur recommandée : < 10 mg/l

Pesticides : la teneur en pesticides azotés (atrazine, simazine, etc..) qui proviennent des traitements agricoles (désherbants) ne doit pas dépasser pour chaque substance 100 nanogrammes par litre d'eau, (ce qui correspond à peu près à une goutte dans 1 000 m³).
Le seuil de détection des substances les plus présentes est de 20ng/l (atrazine) et 40ng/l (desethyl-atrazine).

II - Indicateurs financiers

1°) Le prix de l'eau en 2013

a) Les éléments de la tarification :

- l'abonnement : de 18,96 €. à 126,40 €. par an suivant diamètre du branchement,
- la location de compteur : de 5,20 €. à 109,80 € par an suivant calibre du compteur,
- le prix du mètre cube d'eau s'applique à la consommation réelle avec tarif dégressif pour les consommations supérieures à 6 000 m³ par an :

0,73 €/m ³	de	0	à	6 000 m ³
0,657 €/m ³	de	6 000	à	24 000 m ³
0,584 €/m ³	de	24 000	à	48 000 m ³
0,511 €/m ³	de	48 000	à	100 000 m ³
0,365 €/m ³	au-delà		de	100 000 m ³

- la taxe de prélèvement 0.065 €/m³
- la taxe de pollution 0.28 €/m³
- la taxe pour modernisation des réseaux de collecte 0,15 €/m³ (pour les abonnés assujettis à la taxe d'assainissement).
- **la T.V.A. : 5.5 % sur l'ensemble (sauf taxe modernisation).**

b) Présentation d'une facture d'eau (selon références I.N.S.E.E.) pour un abonné domestique résidant sur la Commune de AMBERIEU EN BUGEY :

ANNEE		RAPPEL 2012			2013		
		P.U.	H.T.	T.V.A.	P.U.	H.T.	T.V.A.
Abonnement	15 mm	18.96	18.96	1.04	18.96	18.96	1.04
Location compteur	15 mm	5.20	5.20	0.29	5.20	5.20	0.29
Eau	120 m ³	0.70	84.00	4.72	0.73	87.60	4.82
Taxe prélèvement	120 m ³	0.08	9.60	0.43	0.065	7.80	0.43
Taxe Pollution	120 m ³	0.21	25.20	1.45	0.28	33.60	1.85
Montant total du service de l'eau		-	142.96	7.93	-	153.16	8.43
		152.09 T.T.C.			161.59 T.T.C (+ 6.5 %)		
Assainissement	120 m ³	1.52	182.40	-	1.10	132.00	-
Prime fixe assainissement					30.00	30.00	
Taxe modernisation	120 m ³	0.15	18.00	-	0.15	18.00	-
Total du service assainissement		200.40 T.T.C.			180.00 T.T.C. (- 10.2 %)		

c) Recettes d'exploitation liées à la vente de l'eau

. Recettes totales hors T.V.A. :	<u>1 578 175,00 €</u> dont :
- ventes d'eau, abonnements et locations :	1 126 450,00 €
- redevances diverses reversées :	451 725,00 €

2°) Les autres indicateurs financiers

a) <u>Recettes d'exploitation autres que la vente d'eau :</u>	<u>200 355,00 €</u> dont :
- participations aux travaux en régie (opération d'ordre) :	106 480,00 €
- subventions diverses et remboursements :	77 310,00 €
- prestation de service et divers :	16 565,00 €

b) La dette

- dette au 1er janvier 2013 :	94 190,00 €
Représentant une annuité de 9 485 € jusqu'en 2027	

c) Les travaux

- Travaux réalisés en 2013 (HT)

1) Travaux en régie (pour mémoire)	106 480,00 € (soldé)
2) Mise en conformité du réseau des antennes rue Pasteur à St Denis en Bugey	11 777,00 € (soldé)
3) Remplacement de branchements en plomb sur Ambérieu (quartiers mairie et Tiret)	157 107,00 € (soldé)
4) Création des plans du réseau de Vaux	3 716,00 € (soldé)
5) Chloration des sources de Vaux	13 960,00 € (sddé)
6) Télégestion du réservoir de Vaux	<u>5 290,00 € (soldé)</u>

Soit un montant total de travaux de : 298 330,00 € H.T.

- **Autres acquisitions réalisées en 2013 (H.T.)**

- achat de matériel, mobilier et compteurs 28 040,00 €

Total : 28 040,00 € H.T.

- **Investissements prévus en 2014 (HT)**

1) Protection du captage du Bellaton à Ambronay	8 000,00 €
2) Remplacement de branchements en plomb :	
- solde de programme 2013 (Quartier Longeraie à Ambérieu)	103 000,00 €
- programme 2014 (quartier St Germain à Ambérieu)	150 000,00 €
- divers et imprévus	40 000,00 €
3) Sécurisation du réseau de la Championnière – Ambronay	25 000,00 €
4) Installation de compteurs de sectorisation	50 000,00 €
5) Travaux en régie (pour mémoire)	150 000,00 €

Montant total des prévisions pour 2014 : 526 000,00 € H.T.

- **Travaux envisagés pour les années ultérieures :**

- Poursuite des travaux en cours.
- Poursuite des rénovations et des renforcements de réseaux, ainsi que des remplacements de branchements en plomb, en priorité sous les voiries concernées par des travaux réhabilitation entrepris par les communes (à noter que ces travaux ne sont plus aidés par l'Agence de l'Eau).

Présenté et approuvé par le Comité Syndical en séance du 23 mai 2014.